DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260428-20260428006-DE

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.

Présents: Catherine DREZET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Céline ANSART, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.

Absent excusé : Laurent JOSSET

Secrétaire de séance : Emmanuel BEURIER

Objet- Prestation taille des haies bocagères

Chaque année la taille des haies bocagères est prévue pour celles situées sur le domaine communal. Depuis plusieurs années, la prestation est proposée aux particuliers dont la parcelle est bordée par une haie bocagère. Lors du précédent mandat, les membres du conseil municipal avaient décidé de refacturer aux administrés concernés à 1.50€ la minute, en prenant en compte le temps déclaré par l'entreprise.

Après délibération et vote, le conseil municipal décide de reconduire la refacturation de la prestation de taille des haies bocagères à 1.50€ la minute.

A SAINT RIEUL
Le 7 mai 2026
Le Maire,

Catherine DREZET

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Secrétaire de séance

Emmanuel BEURIER